Tarif des douanes

pour ce qui est de l'acier, nos industries de transformation qui utilisent cet acier peuvent jouir du même avantage et c'est là qu'intervient l'échange du taux également de croissance, et nous connaissons bien les leviers de négociation. Les États-Unis sont notre principal marché. Il y a longtemps que les États-Unis n'ont plus de bon fer. Ils en sont rendus à exploiter au prix fort le minerai inférieur qu'est la taconite du Mesabi. Leurs seuls fournisseurs de fer sont aujourd'hui le Canada et le Brésil. S'ils veulent avoir accès à notre fer et à notre énergie, il faudrait qu'ils sachent que nous voulons avoir accès à leur marché et pas seulement pour l'acier matière première. Il faudra exporter de plus en plus aux États-Unis avec la disparition de leur industrie. Nous voulons avoir accès aux États-Unis pour les produits à valeur ajoutée, et sans barrière douanière.

• (2142)

Cela serait avantageux pour les deux pays. Le consommateur américain obtiendrait un produit meilleur et moins cher et nous, nous aurions des emplois et l'utilisation maximum de nos ressources. Nous ne leur interdirions pas l'accès au fer ni même à l'énergie si nécessaire, pour qu'ils fassent vivre leur industrie sidérurgique en déclin—il faudrait bien qu'ils en conservent une partie dans l'intérêt national. Voilà un exemple classique de ce qu'un gouvernement fait sans effort et sans dépense, d'un arrangement qu'il fait au profit de tout le monde. Les États-Unis en profiteraient et nous aussi nous en profiterions, et il est certain que dans les deux pays le fisc ne manquerait pas d'en profiter aussi.

Je pourrais passer maintenant à l'industrie pétrochimique, qui est elle aussi un secteur prioritaire. Tout le monde devrait savoir que le prix de revient des matières qui alimentent l'industrie chimique est presque deux fois plus élevé dans l'est du Texas, en Louisiane ou à Sarnia qu'en Alberta, en Saskatchewan ou en Colombie-Britannique. Les lois économiques ordinaires voudraient que l'industrie aille s'implanter là, pour produire moins cher, mais l'industrie n'est pas une légion d'anges soumis au manuel d'économie. Elle a certains intérêts à protéger, ce qui fait que l'industrie pétrochimique ne se développe pas où il faudrait, là où elle pourrait approvisionner au moindre coût le consommateur des États-Unis et du Canada.

S'il y a un homme qui est au fait de cet argument et de cette technique de l'échange des taux de croissance, c'est bien le premier ministre de l'Alberta. Il dit aux États-Unis que notre gas naturel est un bien en capital, et que quand il n'y en aura plus il ne pourra pas être remplacé. Que s'ils le veulent, il faut qu'ils abolissent leur tarif douanier et qu'ils laissent jouer les lois économiques naturelles. En d'autres termes, qu'en échange de notre gaz naturel ils doivent supprimer les taxes frappant leurs produits chimiques. Nous pouvons produire en Alberta, en Colombie-Britannique et en Saskatchewan un certain pourcentage de produits chimiques dans la limite de notre croissance économique naturelle. Voilà ce que pense un homme qui est non seulement premier ministre de sa province, mais qui a compris l'obsolescence de ce que nous sommes en train d'adopter ici. Il agit dans l'intérêt de la population propriétaire de ces ressources, de manière à abaisser le prix des productions pétrochimiques. Les articles que nous devons à la chimie sont si nombreux. Les États-Unis en profiteraient à cause de prix meilleur marché, et comme leurs réserves de pétrole et de gaz s'épuisent, ce serait une bonne affaire pour les deux pays.

C'est un exemple classique d'une situation où des chefs intelligents et entreprenants se rendent compte qu'il existe un autre moyen que d'envoyer votre meilleur homme de confiance à ces conférences pour essayer de traire une vache tarie. Ce genre de changement ne change rien en définitive. Je crois qu'il y a d'autres solutions pratiques que cette danse rituelle des tarifs douaniers à laquelle nous devons nous rendre tous les dix ans.

Si les députés veulent d'autres exemples d'idées, étudions donc une deuxième proposition. Nous devons reconnaître que nous sommes et continuerons d'être une des grandes nations commerçantes du monde. C'est tout à fait naturel, compte tenu de nos ressources et de la capacité de notre main-d'œuvre et par conséquent, nos intérêts doivent cadrer avec ceux des institutions du monde actuel.

Je propose une vieille idée à laquelle le gouvernement actuel résiste depuis le changement de gouvernement survenu en 1963 et qu'il tarde à adopter actuellement. Je veux parler de la plus vieille idée dans le domaine des institutions commerciales—l'idée d'une compagnie de commerce international. C'est une idée qui remonte à 400 ans dans notre histoire. Cela a débuté sous la forme d'une compagnie de commerce international—la Compagnie de la Baie d'Hudson. Il y avait alors la Compagnie des Indes orientales britanniques. Les Hollandais avaient la leur, les Français aussi, tout comme les Italiens, les Portugais et les Espagnols. Au XVIIe siècle, tout pays prospère possédait une compagnie de commerce international pour tourner des difficultés commerciales.

Si nous prenons le cas de cet État industriel moderne qu'est le Japon, tout inflexible et impitoyable qu'il puisse être, nous sommes forcés de l'admirer pour la façon dont il est parvenu à constituer ses compagnies de commerce international. Si vous manquez de quelque chose, elles vous l'obtiennent, ce qui leur permet de vous vendre quelque chose. Elles apportent les capitaux nécessaires à l'exploitation de vos ressources qu'elles veulent acheter. La faiblesse des sociétés commerciales japonaises est qu'elles sont axées seulement sur les intérêts du Japon. Elles ne seraient pas capables de concurrencer le genre de compagnie de commerce internationale à laquelle je fais allusion—une compagnie internationale de commerce dont le but premier est d'aider les gens avec lesquels elle ferait du commerce et non pas l'inverse. La compagnie internationale de commerce dont je parle aurait pour objectif l'intérêt mutuel des deux parties et parfois même de trois ou quatre parties. C'est là que réside la différence.

Tout à l'heure, j'ai dit que lors de ma visite en République populaire de Chine en 1964, nous avons parlé de liens commerciaux. Comment ce pays en voie de développement depuis peu pouvait-il se dégager de ses liens contractés avec l'URSS et d'autres pays communistes pour entretenir des échanges commerciaux avec tous les pays du monde? Les Chinois disposaient de la ville commerçante de Canton à laquelle ils invitaient tous leurs clients, mais ils ont dû ajouter à leur stratégie commerciale des espèces de compagnies de commerce internationales opérant de l'extérieur pour acheter les marchandises que la Chine peut vendre et les commercialiser partout dans le monde.

Ce principe, qui consiste à laisser certaines sociétés étrangères acheter les produits chinois et les revendre dans le monde entier, permet depuis vingt ans à la République populaire de